



*Ville de Créteil*

**RAPPORT**

**DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

*année 2011*



# SOMMAIRE

## **PARTIE 1** CRÉTEIL : UNE VILLE DYNAMIQUE

1. Une croissance démographique continue - p7
2. Une attractivité économique - p7
3. Un parc important et diversifié de logements - p7

## **PARTIE 2** CRÉTEIL, DES ACTIONS PUBLIQUES DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Créteil lutte contre le changement climatique - p8
2. Créteil préserve la biodiversité, les milieux et les ressources - p18
3. Créteil renforce les solidarités - p27
4. Créteil accompagne tous les âges de la vie - p32
5. Créteil favorise l'économie durable - p34
6. Créteil anime son territoire - p35

## **PARTIE 3** LA VILLE DE CRÉTEIL EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE

1. Quelques éléments de bilan social - p38
2. La réalisation en cours d'un diagnostic sur les émissions de gaz à effet de serre - p39
3. Des efforts conséquents sur le patrimoine public dans le domaine de l'énergie - p39
4. Les pratiques durables dans les services municipaux - p43

## **ANNEXES**

**Annexe 1** - Effort financier en faveur du développement durable année 2010

**Annexe 2** - Tableau de bord des propositions des Assises de la Ville sur le développement durable

**Annexe 3** - Indicateurs

# INTRODUCTION

En application de l'article 255 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, la ville de Créteil, au même titre que toutes les autres collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, doit présenter un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable, préalablement au vote du budget municipal.

Cet exercice, déjà initié en 2010, constitue une nouvelle occasion de valoriser les actions initiées depuis quelques années dans des domaines aussi variés que l'énergie, l'offre en transports en commun et les circulations douces, la gestion durable de l'eau, l'entretien des espaces verts publics, l'éducation des habitants ou encore le partenariat avec d'autres villes du monde ...

**En application du décret n° 2011-687 du 17 juin 2011, ce rapport réalisé à partir des éléments des services municipaux, comporte, outre une présentation succincte de Créteil, deux parties distinctes :**

**Le bilan des actions, politiques publiques et programmes qui s'inscrivent de plus en plus dans une logique de développement durable.**

Cette partie décline les cinq finalités du développement durable, inscrites au Code de l'Environnement :

1. La lutte contre le changement climatique : « *Créteil lutte contre le changement climatique* ».
2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources : « *Créteil préserve la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles* ».
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : « *Créteil renforce les solidarités* ».
4. L'épanouissement de tous les êtres humains : « *Créteil accompagne tous les âges de la vie* ».
5. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : « *Créteil favorise l'économie durable* ».

Une 6ème finalité s'y ajoute « Créteil anime son territoire » met en avant les actions de pilotage, d'animation et de participation des acteurs et des citoyens.

### Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes.

*Parmi les différentes actions de la municipalité testées dans le sondage, c'est essentiellement la collecte sélective des déchets, le remplacement progressif des éclairages publics par des ampoules à faible consommation, la réduction des produits phytosanitaires, l'arrosage des espaces verts et la diversification des sources d'énergie qui ont, à leurs yeux, le plus d'impact en matière de développement durable.*

1. Quelques éléments de bilan social.
2. Le diagnostic en cours sur les émissions de gaz à effet de serre.
3. De conséquents efforts sur le patrimoine public dans le domaine de l'énergie.
4. Les pratiques durables dans les services municipaux.

Ces bilans comportent en outre des éléments d'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes de développement durable.

Depuis l'adoption d'une charte de l'Environnement en 1996, le concept du développement durable a fait petit à petit son chemin à Créteil. **Le sondage réalisé par TNS Sofres en octobre 2010** à l'occasion des Assises de la Ville a montré que les crétoliens se sentent concernés par le développement durable (72%), et même très concernés pour plus d'un quart d'entre eux.

La création fin 2007 d'un service municipal du développement durable, sa mutualisation en janvier 2010 avec Plaine centrale, puis la création en juillet 2011 d'une direction générale en charge du développement durable, de la politique de la ville et du sport confortent la transversalité de ce domaine qui irrigue quotidiennement les réalisations et les projets de la ville, en lien avec la Communauté d'agglomération Plaine centrale.

# CRETEIL, UNE VILLE DYNAMIQUE

## PARTIE 1

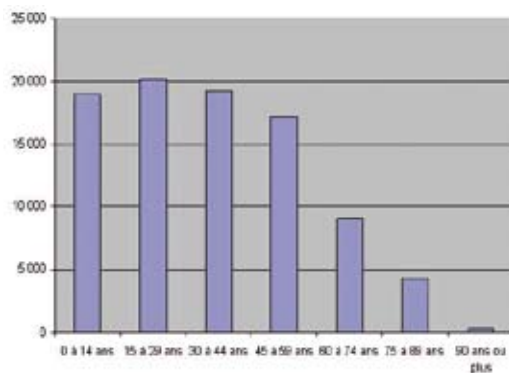
Située à 12 km au sud est de Paris, Créteil est une ville jeune et dynamique. Bien qu'elle ait connu un essor considérable ces cinquante dernières années, ce développement s'est fait au bénéfice des cristoliens, avec le souci de préserver l'environnement et la qualité de vie, d'offrir le maximum de services sans perdre de vue la dimension humaine, la convivialité et la chaleur qui font le plaisir de vivre ensemble.

**Ville-Préfecture** depuis 1964, elle comporte bon nombre d'administrations publiques d'état déconcentrées. Elle dispose de trois hôpitaux. L'université Paris-Est-Créteil (UPEC) avec 31 000 étudiants est un des plus grands campus multidisciplinaires d'Ile-de-France.

**Ville sportive et de loisirs**, Créteil offre à ses habitants et à ses visiteurs son lac, sa Base de Loisirs et les bords de Marne. Elle dispose d'un réseau important d'équipements sportifs : un Palais des Sports, 3 piscines, de nombreux gymnases et le parc des sports Dominique Duvauchelle.

**Ville culturelle**, son activité riche de création et de diversité s'exprime à travers les nombreuses actions menées et par le soutien permanent au secteur associatif. Elle dispose ainsi de nombreux équipements culturels de proximité, comme la Maison des Arts et de la Culture qui rayonne bien au-delà du territoire cristolien et une école nationale de musique, de danse et d'art dramatique à rayonnement départemental Marcel Dadi.

## Population de Créteil par tranche d'âge



Source : Insee – RP 2008

### 1. Une croissance démographique continue

En 2011, la population totale de Créteil est de **90 127 habitants**, en nette augmentation par rapport à 1999 (82 630 habitants), soit environ + 1% par an.

Il y a une majorité de femmes : 52,6% contre 47,4% d'hommes.  
42,54 % de la population est jeune et a moins de 30 ans.

### 2. Une attractivité économique

On décompte **53 372 emplois** dont 25 600 dans le secteur public.

Le secteur tertiaire est fortement prédominant (91% des emplois), lié en grande part à l'existence de grands quartiers d'activités.

### 3. Un parc important et diversifié de logements

En 2008, Créteil disposait de **36 514 logements**, plutôt récents (47% construits depuis 1975), avec une offre importante et variée de 16 000 logements sociaux appartenant principalement au bailleur social Créteil Habitat – Semic. Deux programmes importants de rénovation urbaine sont en cours dans les quartiers des Bleuets et de Petit Pré / Sablières.

58,3% des logements sont reliés au réseau de chauffage urbain, ce qui constitue une caractéristique environnementale importante de la ville de Créteil.

69,7% des créteilais possèdent au moins une voiture et 34% d'entre eux travaillent à Créteil.

# CRETEIL, DES ACTIONS PUBLIQUES DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

## PARTIE 2

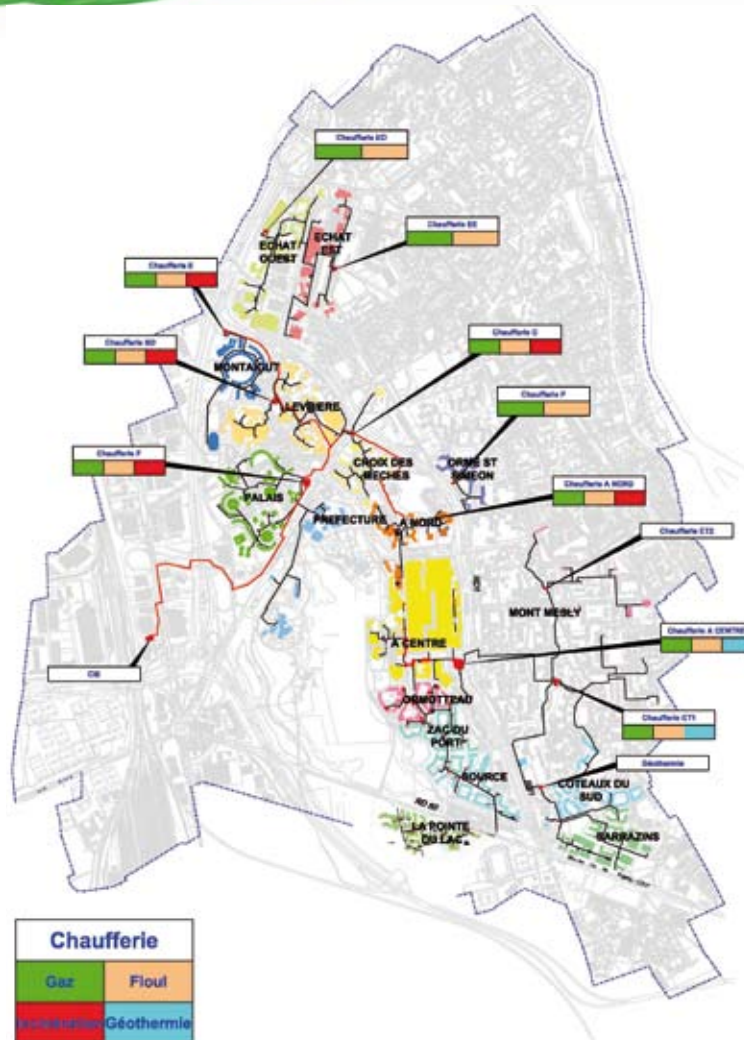
### 1. Créteil lutte contre le changement climatique

#### 1.1 Alimenter le réseau de chauffage urbain avec plusieurs sources d'énergie

##### Un réseau de chauffage performant

La ville a développé un réseau de chauffage urbain qui fait partie des 10 plus importants réseaux français en terme de puissance installée, gérée par la Société de Chauffage Urbain de Créteil (SCUC – groupe DALKIA).

Le réseau de 27 km est composé de plusieurs sous-réseaux, avec 9 chaufferies mixtes (gaz/fioul), 2 co-génération (chaufferies qui produisent de l'électricité), 1 puits de géothermie en fonctionnement depuis 1988 et des chaufferies de secours. Il dessert 32 700 équivalents-logements (logements et équipements).





Jusqu'en 2008, il était alimenté uniquement par le gaz, la géothermie et le fioul. Des travaux importants (montant total 3,4 M€ HT après déduction de la subvention de la Région Ile-de-France et de la participation d'EDF au titre des certificats d'économie d'énergie) ont permis de raccorder le réseau de chauffage à l'usine de traitement des ordures ménagères Emeraude (Suez Novergie), permettant ainsi de fournir au minimum 93 000 Mwh de chaleur par an.

La répartition des énergies pour la saison de chauffe 2009/2010, la plus froide enregistrée depuis 10 ans, a été la suivante : 60% gaz, 25% centre de traitement Emeraude, 11% puits de géothermie et 4% fioul.

### Plus d'énergie « propre »

Une étude technique a été lancée pour augmenter la part des sources d'énergie renouvelable. L'objectif est de dépasser à terme 50%, ce qui contribuera largement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et permettra d'appliquer une TVA de 5,5% (au lieu de 19,6%), soit une baisse significative des factures.

Dans cet objectif, **un programme de travaux en deux étapes** a été préconisé :

- 1<sup>ère</sup> étape : l'augmentation de la récupération de la chaleur provenant de l'usine d'incinération et l'implantation d'une pompe à chaleur sur le puits de géothermie existant
- 2<sup>ème</sup> étape : la réalisation d'un deuxième puits de géothermie au sud de Créteil.

Ces projets représentent un coût important (de l'ordre de 20 M€). Aussi, une réflexion est en cours sur les possibilités de financement.

### **1.2 S'inscrire dans le nouveau contexte législatif qui impose des exigences aux collectivités locales ... mais sans leur donner les moyens financiers**

**Les lois Grenelle** (loi-cadre Grenelle 1 du 3 août 2009 et loi Grenelle 2 du 10 juillet 2010) fixent de nouvelles exigences en matière de performance énergétique des bâtiments, secteur qui produit un quart des gaz à effet de serre.



### Pour les nouvelles constructions

L'article 4, qui constitue le socle de la nouvelle réglementation thermique (RT) 2012 précise que : « *toutes les constructions neuves faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposée à compter de la fin 2012, doivent présenter une consommation d'énergie primaire inférieure à un seuil de 50 kwh/m<sup>2</sup>/an en moyenne* ».

Cette exigence s'applique à tous les permis de construire déposés **à partir du 28 octobre 2011** pour les bâtiments neufs à usage de bureaux ou d'enseignement, les établissements d'accueil de la petite enfance et les bâtiments à usage d'habitation construits en zone Anru ainsi qu'à ceux également déposés **à partir du 1er janvier 2013** pour tous les autres bâtiments neufs à usage d'habitation.

### Pour les bâtiments existants

Les lois Grenelle fixent comme objectif de réduire les consommations d'énergie du parc existant d'au moins 38% d'ici à 2020. Pour ce faire, l'Etat prévoit à la fois la rénovation complète de 400 000 logements par an à compter de 2013, ainsi que la réalisation de travaux dans les bâtiments à usage tertiaire ou dans lesquels s'exerce une activité de service public (dont notamment des collectivités locales), à compter du 1er janvier 2012 dans un délai de 8 ans pour améliorer leur performance énergétique.

**Créteil a souhaité accompagner la Région Ile-de-France dans la création d'une société d'économie mixte «Énergies POSIT'IF» dédiée à la réhabilitation thermique et à la production d'énergie renouvelable. L'objectif est de mutualiser les moyens financiers publics et privés.**

Le dispositif législatif ambitieux impose des objectifs à la ville de Créteil, mais leur mise en œuvre est compromise, dans la mesure où les moyens financiers restent très faibles, voire inexistantes ...

### **1.3 Favoriser la construction de bâtiments avec des caractéristiques environnementales innovantes**

Sans attendre le nouveau dispositif réglementaire, Créteil a toujours été soucieuse de l'équilibre entre aménagement de l'espace urbain, préservation et mise en valeur des espaces verts et du cadre de vie. A travers le Plan local d'Urbanisme et l'instruction des demandes de permis de construire, elle favorise **la réalisation de nouveaux bâtiments présentant des caractéristiques environnementales innovantes et performantes en matière d'énergie**, comme par exemple :

### **La maison des langues et des relations internationales de l'Université Paris Est Créteil (Région Ile-de-France)**

Le nouveau bâtiment universitaire (montant de l'opération : 11,4 M€) accueille depuis septembre 2011 les enseignements des langues étrangères pour l'ensemble des étudiants de l'UPEC sur 3 500 m<sup>2</sup>. Il a été édifié dans une démarche de haute qualité environnementale : isolation du bâtiment, toiture végétalisée, renouvellement naturel de l'air ambiant, économies d'énergie.



### **Le centre de recherche et de développement d'Essilor**

En 2011, l'entreprise Essilor, n°1 mondial de l'optique ophtalmologique, a commencé les travaux de construction d'un bâtiment boulevard Oudry destiné à accueillir son centre de recherche et de développement. Celui-ci, d'une superficie de 15 000 m<sup>2</sup>, sera réalisé selon des normes HQE (haute qualité environnementale) et Breeam (certification environnementale britannique). Le bâtiment sera à « énergie positive » et produira davantage d'énergie qu'il n'en consommera. Il sera raccordé au réseau de chaleur urbain et disposera de panneaux photovoltaïques installés sur le toit.

En outre, le chantier prévu jusqu'en 2013 est organisé pour produire peu de nuisances et réduire son impact environnemental.





Quartier Gizeh

### Le futur quartier Gizeh

La société Pernod SA a décidé de valoriser 6 hectares de friches industrielles aujourd'hui en partie inexploitées sur son site, dans la zone d'activité des Bouvets, tout en conservant son siège (l'actuelle Pyramide) et en reconstruisant le centre de recherche de Pernod-Ricard.

Bouygues assurera la construction des logements et de deux résidences étudiantes avec, en complément, des commerces et des activités.

Ce programme s'inscrit dans une démarche environnementale. L'ensemble des bâtiments sera conforme à la nouvelle réglementation thermique 2012 et présentera les caractéristiques basse consommation, avec des **toitures-terrasses végétalisées et la mise en place d'un système de production d'eau chaude**. Des conteneurs enterrés seront disposés dans le quartier, raccordé au réseau de chauffage urbain.

La réalisation de ce quartier s'échelonnera de 2015 à 2017 avec une seconde phase pour la réalisation de logements sociaux. Le projet de reconstruction du centre de recherche Pernod-Ricard pourrait être engagé en 2013, pour remplacer un bâtiment vétuste.



Place de l'Abbaye

### 1.4 Accompagner l'engagement durable de Créteil Habitat - Semic

L'engagement en faveur de la maîtrise énergétique de Créteil Habitat – Semic, société d'économie mixte de construction et de rénovation et principal bailleur de la ville de Créteil, ne date pas d'hier. Dès 1985, une 1ère opération importante de réhabilitation a d'ailleurs été engagée sur la résidence de la Habette, avec une technique d'isolation innovante qui a obtenu une aide européenne.

Actuellement, ses efforts portent sur plusieurs bâtiments existants :

- **Travaux d'isolation des logements de la Place de l'Abbaye** (270 appartements construits au début des années 1970) et de la Résidence des Moteaux (238 logements construits en 1965) qui permettront de réduire les consommations d'énergie de deux tiers : 3,6 M€

- **Réhabilitation de 2 800 logements au Mont-Mesly** portant sur le confort thermique et les économies d'énergie : 6,6 M€

- **Rénovation des ascenseurs avec dispositifs d'économie d'énergie** et éclairage basse consommation dans les résidences Montaignut, Michelet et Habette, permettant une économie d'énergie de l'ordre de 20% : 3 M€

En matière de constructions neuves, Créteil Habitat - Semic poursuit également son engagement dans le domaine du développement durable. Ainsi, tous les bâtiments construits depuis le début des années 1980 bénéficient d'un label haute performance énergétique. Il s'est engagé à réaliser toutes les constructions neuves de façon à obtenir le label habitat et environnement (option bâtiment basse consommation Effinergie ou haute performance énergétique RT 2012), notamment pour les opérations suivantes :

- Réalisation des **60 logements de la résidence des Jardins de Mesly** (rue du Chemin de Mesly) livrés en octobre 2011 : 7 M€

- Construction de **143 logements** (73 logements pour le lot 3A – 70 logements pour le lot 3B) **dans la ZAC des Sarrazins sud** (livraison septembre 2012) : 16,5 M€



ZAC Sarrazins

Jardins de Mesly





### **1.5 Favoriser les infrastructures de transport en commun**

#### **Un réseau dense en transports en commun**

Créteil est au cœur d'un important nœud routier, avec notamment l'autoroute A86 et la RD1. Elle dispose en outre d'un réseau de transport dense (5 stations de métro, 11 lignes de bus, 162 stations de bus et 3 lignes de la STRAV) assurant ainsi une proximité immédiate avec Paris et offrant une bonne desserte des différents quartiers et des liaisons aisées avec les communes voisines.

**Deux nouveaux projets structurants de transports en commun** sont venus compléter en 2011 ce réseau :

- Mise en service en septembre d'un **Transport en Commun en Site Propre (TCSP) Sucy-Bonneuil-Pompadour (ligne 393)** qui dessert également la nouvelle station de métro.
- Mise en service en octobre d'1,3 km supplémentaire de la **ligne de métro n°8 jusqu'à Europarc** et ouverture d'une nouvelle station « *Créteil Pointe-du-Lac* » pour desservir les quartiers sud.

## D'autres projets sont à l'étude :

- Réalisation d'un pôle intermodal à Pompadour avec une nouvelle gare du RER D, en liaison avec le TCSP Sucy-Bonneuil-Pompadour, le TVM ainsi que les réseaux de bus OPTILE. La mise en service est prévue à l'horizon 2013. Le projet prévoit un bâtiment sur pilotis abritant le hall voyageurs, des locaux d'exploitation et un bâtiment technique. Cette construction présentera une plus value environnementale : les façades seront composées d'une 1ère peau en polycarbonate transparent pour filtrer la lumière naturelle puis d'une 2ème peau en cèdre rouge (ce bois cumule de nombreuses qualités pour les constructions car il résiste naturellement à l'humidité et au pourrissement et aux insectes, est naturellement anti-microbien et fongicide et offre des propriétés acoustiques intéressantes).
- A plus long terme, futur métro automatique du Grand Paris avec une gare à Créteil-l'Echat, pour assurer une correspondance avec la ligne n°8.

### 1.6 Offrir un nouveau service de voitures en partage :

Dans le cadre du développement de l'offre de transports collectifs et des déplacements individuels, Plaine centrale s'est associée au Syndicat mixte Autolib' pour proposer un **service de voitures en partage**.

Ce système innovant consiste à louer un véhicule, qui a la particularité d'être électrique, à partir d'une station pour une courte durée (une demi-heure minimum) puis de le laisser dans une autre station, sans retour obligé au point de départ. Les automobilistes disposant d'une voiture électrique personnelle peuvent également venir la recharger sur les emplacements des stations Autolib'.

Sur Créteil, 20 stations de 4 ou 6 places, dont 2 espaces Autolib' avec kiosque, seront implantées d'ici la fin de l'année 2012, offrant ainsi 118 places de stationnement.





### **1.7 Réglementer le stationnement pour désengorger certains quartiers**

Suite aux conclusions de l'étude sur l'amélioration du stationnement menée en 2007, une réglementation du stationnement payant des véhicules a été mise en œuvre en septembre 2010 dans le secteur du centre ancien, dès la fin des travaux d'aménagement de la rue du Général Leclerc.

10 horodateurs alimentés par énergie solaire ont été installés sur les voiries et parkings de surface concernés par les zonages réglementaires : zone rouge pour le stationnement limité à 2 heures avec 1 heure gratuite et zone verte pour le stationnement gratuit et limité (1 heure sur la voirie, 2 heures sur les parkings).

### **1.8 Favoriser les circulations douces**

#### **Aménagements**

Créteil dispose de nombreux aménagements (pistes ou bandes cyclables, voies piétonnes, zones 30 et zones de rencontre notamment) facilitant les circulations douces.

La Communauté d'Agglomération Plaine centrale fait réaliser actuellement un diagnostic sur l'offre en modes de circulation doux sur le territoire et une analyse des besoins. **L'objectif est la réalisation d'un schéma directeur sur Plaine centrale**, qui hiérarchisera les enjeux et proposera un plan d'actions.

Enfin, Créteil intègre plusieurs chemins de randonnée pédestre, s'intégrant dans le Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées pédestres, dont l'objectif est de constituer un maillage entre les chemins de grandes randonnées (GR14, GR des Bords de Marne, GR ceinture verte ouest et GR du Val d'Yerres) et des grands projets (La Tégéval ou « *Coulée verte* » : voir plus loin).





### Mise en place des doubles sens cyclables

La ville de Créteil a mené une action volontariste pour l'application du Code de la route, avec la mise en place le 1er juillet 2010 des doubles sens cyclables en zone 30 et l'aménagement d'une zone de rencontre dans le centre ancien. Au total, 22 rues ont été autorisées au double sens, afin de faciliter les déplacements à vélos et améliorer la cohabitation des divers modes de déplacements.

### Mise à disposition de vélos en libre service (Cristolib)

Dans le cadre des prestations de mobilier urbain, 10 stations de vélos en libre service ont été mises en place en avril 2010. Ce service de location avec une demi-heure gratuite comprend **130 vélos et 254 points d'accroche**. Les cristoliens peuvent les emprunter 24h/24, selon plusieurs formules d'abonnement

Le bilan après une année complète de fonctionnement enregistre 10 000 locations de vélos essentiellement le matin en semaine et l'après-midi le week-end, 109 abonnés et peu de pertes matérielles.

De nouvelles actions à terme sont envisagées à terme pour augmenter l'utilisation des Cristolib : la création d'une nouvelle station sur le parking Jean Gabin, le renforcement de la communication et la mise en place de nouvelles offres (temps de gratuité supérieur, offres en direction des entreprises, ...).

## 2. Créteil préserve la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles

### 2.1 Prendre en compte la vulnérabilité du territoire

#### Zones inondables

La commune de Créteil est incluse dans le périmètre du **Plan de prévention du Risque Inondation (PPRI) de la Marne et de la Seine**. Le PPRI révisé a été approuvé par arrêté préfectoral du 12 novembre 2007. Son règlement définit pour chacune des zones qui le composent les mesures d'interdiction et les prescriptions applicables à l'occupation des sols ainsi qu'à la prévention des dommages.

#### Zones de carrières

Deux zones de carrières sont présentes à Créteil. Un plan de prévention des risques de mouvements de terrain par affaissements et effondrements doit être mis en œuvre pour 2013. Un dossier sera soumis aux villes concernées dans le courant de l'année 2012.

#### Mouvements de terrain

Un plan de prévention du risque des mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols a été présenté en 2008 aux 33 communes concernées, sachant que le département du Val-de-Marne est particulièrement exposé à ce phénomène, qui peut s'amplifier du fait du réchauffement climatique.

Les collectivités territoriales, dont Créteil, ont sollicité la modification du projet et la prise en compte de leurs observations ou réserves. Un nouveau projet a été présenté en juin 2009, délimitant des zones exposées à un niveau de risque et définissant pour chacune d'entre elles les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde appropriées.

Le Conseil municipal du 12 avril 2010 a émis un certain nombre de remarques. **Le projet définitif est actuellement soumis à enquête publique.**

## Risques technologiques

Aucun établissement relevant des risques technologiques majeurs n'est implanté sur Créteil.

Evolution des volumes d'eau potable distribués par la Lyonnaise des Eaux (en millions de m<sup>3</sup>)

2001 : 6,20

2008 : 6,26

2009 : 6,17

2010 : 6,09

Variation 2001/2010 : - 1,8 %

Source : Lyonnaise des Eaux

## 2.2 Mettre en place une gestion durable de l'eau potable

### Un réseau d'eau potable performant

Créteil est raccordé au réseau interconnecté de la société « Eau du Sud parisien » créée en 1998. L'eau fournie aux cristoliens provient principalement de la Seine et est traitée par l'usine de Morsang-sur-Orge.

La ville et la Lyonnaise des Eaux ont signé en 2007 un nouveau contrat de délégation pour un service de production et de distribution de l'eau potable. Ce contrat prévoit notamment des dispositions liées au développement durable et aux économies d'eau, comme :

- la suppression de tous les branchements en plomb d'ici 2013
- l'augmentation du programme de remplacement des canalisations (1200 ml renouvelés par an)
- la mise en œuvre de mesures de rendement et de surveillance permettant de localiser plus rapidement les fuites d'eau. Ainsi, le taux de rendement (89,7% en 2010) est en constante augmentation depuis 2005.
- l'installation gratuite de la télé-relève (relève à distance)
- la création d'un « observatoire du goût de l'eau » pour mieux suivre la qualité gustative de l'eau sur le réseau et intervenir en cas d'anomalie.

Compte tenu des efforts pour économiser l'eau et traquer les fuites, la consommation totale d'eau est en diminution (- 1,8 %) depuis 2001.



Le prix du service d'eau potable en 2010 s'élève à 2,16 € TTC au m<sup>3</sup> (base d'un abonnement de 120 m<sup>3</sup>).

Le transport de l'eau potable se fait par canalisations reliées entre elles exactement comme un réseau routier.

Ces conduites forment un maillage dense d'un total de 127 km, enrichi de multiples interconnexions pour assurer la continuité du service public.

### Qualité de l'eau

L'eau provenant de la Seine reçoit un traitement complexe pour devenir une eau de qualité, claire et bactériologiquement irréprochable.

Un contrôle continu de la sécurité en approvisionnement en eau est effectué 24h sur 24. Un contrôle est également effectué par un dispositif de **250 capteurs en continu**. Toutes les mesures montrent que l'eau potable distribuée à Créteil est de très bonne qualité bactériologique, contient peu de nitrates, est peu fluorée et conforme à la limite réglementaire.

Enfin, Créteil se caractérise aussi par la présence du lac et le passage de la Marne, qui influent sur la nature et la diversité de la faune aquatique.

Le lac ne connaît pas de pollution organique notable. Les contrôles effectués régulièrement par le Conseil général du Val-de-Marne seront prochainement mieux valorisés, grâce à une expertise de la Lyonnaise des Eaux, financée au titre du Fonds de solidarité.

La Marne fait l'objet d'un suivi particulier par le syndicat Marne Vive.

Enfin, Créteil a signé en juin 2009 la **charte de l'eau du Plan bleu** initié par le Conseil général du Val-de-Marne pour fédérer l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de l'eau, valoriser cette ressource naturelle et améliorer l'efficacité des actions engagées. Cette charte porte sur 10 engagements, dont l'amélioration de la connaissance et le suivi des milieux aquatiques, une gestion plus raisonnée de l'eau, ou encore la maîtrise des sources de pollution. Pour 2012, le département propose d'accompagner les communes sur des actions liées à la réduction des pesticides, la gestion des eaux pluviales ou encore la lutte contre les inondations.

### **2.3 Assainir les eaux usées et pluviales**

La ville est intégrée dans la zone de collecte des eaux usées du **Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAPP)**, et plus particulièrement de l'usine d'épuration « Seine Amont » située à Valenton où elles y sont traitées.

À Créteil, la collecte des eaux se fait essentiellement par un réseau communal séparatif de 198 000 m linéaire constitué de 101 900 m de réseaux de collecte des eaux pluviales, 90 300 m de réseaux de collecte des eaux usées et 6 600 m de réseaux unitaires.

Le réseau départemental (39 900 m de linéaire) est dans son ensemble également séparatif.

#### **Les eaux pluviales**

Les eaux pluviales de la partie ouest trouvent leur exutoire en Seine par l'intermédiaire de deux ouvrages départementaux : l'ouvrage XV sous la RD 60 (et son extension du Ru de Gironde) et l'ouvrage du Mail des Mèches.

Les eaux pluviales de la partie ouest sont acheminées en Marne ou dans le bras du Chapitre, soit par des collecteurs départementaux des RD 19 et RN 186, soit par des canalisations communales se rejetant dans ces rivières après traitement (chambres de dessablement).

#### **Les eaux usées**

Les eaux usées rejoignent la station d'épuration pour leur traitement, par l'intermédiaire de différents réseaux structurant.

# LE GUIDE DE L'ASSAINISSEMENT À CRÉTEIL



Chaque année, la ville de Créteil réalise d'importants travaux pour améliorer le réseau d'assainissement :

- la mise en réseau séparatif (en 2010 : rues Tirard et Denfert Rochereau, villa Saint Simon et avenue de la République pour un montant total de 678 k€)
- la vérification et l'entretien du réseau lorsque celui-ci présente des défauts d'écoulement
- le curage systématique du réseau : en 2010, 34 km de canalisations (20 d'eaux usées et 14 d'eaux pluviales) ont été curés, représentant un total de 88 tonnes de boues de curage mises en décharge
- le curage et le lavage des avaloirs, des grilles et des siphons de solidarité
- le nettoyage des berges du lac et des canalisations
- la vérification de la conformité des branchements au réseau.

En 2010, le prix du service de l'assainissement s'élève à 1,91 € TTC/m<sup>3</sup>.

Un effort est également engagé en matière d'information des usagers. En 2010, une campagne de communication à destination des usagers a été réalisée, suite à l'adoption d'un nouveau règlement d'assainissement.

Ainsi a été diffusé un « guide de l'assainissement à Créteil » qui présente de façon pédagogique les points essentiels du règlement.

## **2.4. Améliorer la qualité de l'air**

Trois programmes d'amélioration de la qualité de l'air ont été mis en place en Ile-de-France : le plan régional de la qualité de l'air, qui établit un diagnostic et des recommandations, le plan de protection de l'atmosphère, qui définit les mesures réglementaires pour respecter les valeurs limites, et le plan de déplacements urbains qui organise les transports dans les territoires afin de favoriser les transports en commun et les circulations douces.

En 2005, Créteil a donné un avis favorable sur le plan de protection de l'atmosphère et s'est engagée formellement à mettre en œuvre des mesures, comme :

- l'encouragement à la mise en place de plans de déplacement des administrations ou des entreprises
- le renouvellement des chaudières de plus de 10 ans dans le patrimoine municipal en privilégiant du matériel disposant d'un brûleur performant
- le développement et l'amélioration de la qualité des transports en commun et la promotion des circulations douces.

Plus récemment, les lois Grenelle prévoient un nouveau dispositif : le plan national santé environnement (PNSE 2 pour 2008-2013) décliné au niveau régional en plan régional santé environnement (PRSE) et le schéma régional climat air énergie, en cours d'élaboration en Ile-de-France, qui intégrera de nouvelles dispositions dans le domaine de la qualité de l'air.

## 2.5 Réduire les nuisances sonores

En Ile-de-France, près des trois quarts des habitants se déclarent quotidiennement gênés par le bruit. Bien au delà de questions de confort, le bruit est aujourd'hui appréhendé comme une nuisance dont les effets sur la santé doivent être pris en compte le plus en amont possible dans l'aménagement de la ville.

À Créteil, les principales nuisances sont occasionnées par les infrastructures de transport : A89, RN6, RD1 et métro de ligne n°8 notamment. Aussi, une attention particulière a été portée aux zones situées aux abords de voies routières, concernant le type d'urbanisation et l'implantation des constructions. Par ailleurs, des murs écrans sont installés progressivement dans les endroits les plus sensibles. La ville a ainsi participé à la construction de protections phoniques complémentaires, à l'arrière des quartiers du Montaigut, de l'Echat et des Pinsons, pour limiter les nuisances sonores liées à l'A86.

## 2.6 Contenir l'installation des antennes-relais

En matière d'installation de dispositifs d'antennes-relais, les sites exploités et situés à proximité (dans un rayon de 100 m) d'équipements sensibles (établissements de soins et de la petite enfance, tous les équipements scolaires y compris collèges et lycées) ont fait l'objet de mesures en 2009 et 2010 qui ont été communiquées à la ville.

Celles-ci montrent que les seuils d'émission sont inférieurs aux normes actuelles.

En outre, de nombreuses dispositions ont été prises :

- pour les nouvelles implantations : les autorisations sont instruites en veillant à ce que les antennes s'intègrent bien dans le paysage et ne soient pas installées dans les périmètres de protection autour des équipements sensibles. Ce dernier point, bien que non institutionnalisé et juridiquement établi, a été scrupuleusement vérifié et respecté depuis les campagnes de mesures.
- au titre du principe de précaution, les conventions d'installation d'antennes-relais sur le parc de logements publics de Créteil Habitat – Semic, ne sont plus renouvelées dès lors qu'elles arrivent à échéance. Cette mesure nécessite des échanges avec les opérateurs, afin de trouver des solutions alternatives.





## 2.7 Agir concrètement en faveur de la biodiversité

L'engagement de la ville de Créteil en faveur de la biodiversité prend des formes multiples :



- En 2009, elle a adopté la **charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels**, s'engageant plus particulièrement à mettre en œuvre des actions de préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel et à intégrer la biodiversité dans sa politique locale d'aménagement.

- Les **nouvelles techniques des jardiniers** de la ville favorisent une biodiversité animale et végétale. Par exemple, ils utilisent depuis 2010 des « engrais verts », plantes pour la plupart mellifères, qui permettent de rééquilibrer les sols. Un partenariat a été initié avec la Ligue de protection des oiseaux pour l'installation de 65 nichoirs répartis sur une dizaine de sites, ainsi qu'avec le groupement des apiculteurs pour l'installation de 2 ruches au parc Dupeyroux. Le miel récolté a obtenu la médaille d'argent au concours agricole régional ...



Cette expérience n'est pas unique à Créteil : La Poste vient également d'installer 3 ruches sur le toit du Centre de tri situé près du Carrefour Pompadour.

- Chaque année, a lieu la manifestation « **Parcs et jardins en fête** » au parc Dupeyroux qui s'inscrit dans le cadre des journées européennes du patrimoine. En 2010, celle-ci a proposé de nombreuses animations et activités sur le thème de la biodiversité. Le thème de 2011 était « *jardins secrets – secrets de jardin* ».

- Créteil soutient financièrement le projet « **biodyssée** » de l'association « Nature et Société » qui vise la création d'un observatoire local de la biodiversité.



- Enfin, le Service des Parcs et Jardins a expérimenté en 2011 une nouvelle technique de restauration des berges de la Marne appelée « *génie écologique* » sur une portion de berge située près de l'UCPA : des branches de saule blanc ont été regroupées en « fascines » (fagots d'environ 2 mètres de long), elles-mêmes fixées aux pieux en acier existants. Ensuite, une bâche biodégradable a été posée afin de maintenir temporairement la terre, le temps que les « fascines » de saules s'enracinent, et que les roseaux plantés se développent et maintiennent définitivement le sol de la berge en place.



## 2.8 Développer et valoriser les jardins familiaux

Créteil met à la disposition des habitants **59 jardins familiaux** : 38 parcelles dans le quartier des Bordières, 14 parcelles dans le quartier du Halage - avenue Lafferrière, 4 parcelles rue de Brie et 3 parcelles rue du Petit Bois.

Leur fonctionnement est régi par une charte récemment actualisée afin de favoriser des pratiques de jardinage plus « *durables* », notamment en matière de respect de la ressource en eau, de biodiversité et de compostage. Cette **charte « jardiner durable »** s'appliquera également dorénavant au concours des balcons et maisons fleuris, qui récompense chaque année les jardiniers amateurs.

*Afin de renforcer l'offre des jardins municipaux, une réflexion va porter en 2012 sur la création de nouvelles parcelles.*

D'autres jardins familiaux existent également rue de la Prairie, en bord de Marne. Ils sont gérés par la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (Ligue française du coin de terre et du foyer). Une « *charte jardinage et environnement* » est également proposée aux jardiniers, qui met l'accent sur des pratiques favorisant la protection de la nature et préservant la santé. En partenariat avec la Communauté d'Agglomération Plaine centrale, des réunions ont eu lieu en 2009 et 2010 pour la mise à disposition de conteneurs adéquats pour l'évacuation des déchets végétaux, sachant que des composteurs collectifs sont utilisés.

L'association Emmaüs gère des parcelles de jardins familiaux dans le Mont-Mesly.

Dans le cadre du projet de rénovation des Bleuets, le bailleur Effidis travaille actuellement en partenariat avec la Maison pour Tous et Pluriels 94 sur le développement d'**un jardin pédagogique au pied des immeubles**, afin d'en faire un lieu de ressources, d'apprentissage et de sensibilisation à la biodiversité.

*Tous ces projets pourraient s'inscrire dans le nouveau dispositif « Jardins solidaires » qui vient d'être adopté par la Région Ile-de-France en juin 2011, encourageant la création, l'agrandissement ou la restauration de jardins collectifs (jardins partagés, pédagogiques, communautaires, d'insertion sociale, ...).*

## **2.9 Un projet structurant majeur : la « Tégéval » ou « Coulée verte »**

Depuis 1995, la région Ile-de-France a souhaité accompagner la réalisation de la ligne TGV dans le Val-de-Marne par une opération significative de valorisation de l'environnement, dénommée la « Coulée verte ». Ce projet permettra d'aller de la Base de Loisirs de Créteil à la forêt domaniale de Notre-Dame à Santeny par des aménagements paysagers et par des voies accessibles aux piétons et aux cyclistes.

Le Conseil général du Val-de-Marne a pris en charge la gestion de cet aménagement, en partenariat avec les collectivités territoriales.

La « Coulée verte » rebaptisée « Tégéval » s'étend sur un tracé de plus de 20 km. L'itinéraire de la Plaine centrale reliera la Base régionale de loisirs au bas du coteau de Limeil-Brévannes. Une passerelle sera construite prochainement pour enjamber les lignes SNCF et constituera à terme le point de départ d'une promenade privilégiée.



La passerelle du Tégéval

## **3. Créteil renforce les solidarités**

### **3.1 Une politique forte en faveur de la prévention et du développement social**

Créteil à travers son Centre communal d'action sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social et propose différentes activités : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants et aux familles, lutte contre les exclusions...

Des aides d'urgence sont accordées, permettant par exemple d'aider des victimes d'un sinistre dans un logement, pour des dépenses liées à l'éducation des enfants, pour des besoins de première nécessité, pour un projet d'insertion professionnelle ou sociale ou encore des aides alimentaires.

Des aides sont également accordées au titre de l'accès et au maintien de la fourniture d'énergie.

Des liens sont ainsi établis avec les correspondants solidarité EDF et GDF. D'autre part, le CCAS gère par convention avec le Conseil général du Val-de-Marne le Fonds de Solidarité Habitat Energie qui permet une prise en charge partielle des factures EDF et GDF. En 2010, 1 998 aides ont été accordées pour une dépense de 134 K€.

Ainsi, au total, plus de **8 500 aides financières ont été délivrées en 2010**. Plus de 680 K€ provenaient des fonds propres du CCAS, plus de 180 000 € ont été versés par convention avec le Conseil général du Val-de-Marne.

### **3.2 Favoriser l'accessibilité et l'insertion des personnes en situation de handicap et faciliter leur intégration réelle à la vie sociale**

Un effort important est mené par Créteil pour mieux intégrer les personnes en situation de handicap. Ainsi, la ville édite régulièrement un guide pour la personne handicapée et sa famille.

Une **commission (CIPH) veille à l'intégration des personnes handicapées** en terme d'information, d'accès aux lieux publics et à la vie sociale, de transport, d'éducation en milieu ordinaire, de travail, de logement et de convivialité. La CIPH constitue également un lieu de concertation sur les questions des travaux sur le cadre bâti et sur la voirie. Elle est composée de 25 membres, dont 12 représentants des associations locales de personnes handicapées, 8 membres du Conseil Municipal et 5 personnalités qualifiées.

La CIPH a créé en son sein deux groupes de travail (Animation et vie sociale et Urbanisme, travaux et accessibilité) et remplit le rôle de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Pour la réalisation des diagnostics d'accessibilité des établissements municipaux, la ville a fait appel à un bureau d'études. Le coût des travaux préconisés s'élève à 6,4 M€.

Au cours de l'année, plusieurs manifestations sont organisées plus particulièrement pour les personnes en situation de handicap et leur famille. Des efforts sont poursuivis pour permettre aux personnes handicapées de participer aux manifestations organisées sur Créteil.



Enfin, des enfants en situation de handicap sont accueillis dans les centres d'accueil de loisirs. Afin de permettre un accueil de qualité, une commission a été mise en place en 2010 pour évaluer la demande et déterminer le mode et le temps d'accueil de l'enfant adaptés à ses besoins.

### **3.3 Accompagner les opérations de rénovation urbaine**

#### Rénovation urbaine du quartier des Bleuets

En décembre 2008, une convention pluriannuelle de rénovation urbaine a été signée pour un projet ambitieux d'opérations sur l'habitat, les espaces extérieurs et les équipements publics dans le quartier des Bleuets, d'un montant total de 106 M€, dont 20,7 M€ de la ville de Créteil.

Depuis 2010, ont été développées de nombreuses opérations : le relogement des 104 ménages des deux premiers bâtiments, la signature de la charte de gestion urbaine de proximité qui formalise les engagements des partenaires pour accompagner la transformation du quartier et améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des habitants, la réalisation des travaux d'aménagement de la voie de liaison entre la rue Neuve et la rue Henri Kock, le réaménagement en cours de la place des Bouleaux, les travaux de rénovation du groupe scolaire Charles Beuvin (réhabilitation des châssis et vitrages des bâtiments), l'étude de faisabilité pour la reconstruction de la Maison pour Tous, sachant que le nouveau bâtiment présentera des caractéristiques environnementales de qualité.



Un plan local d'application de la charte nationale d'insertion a été signé en février 2010, par lequel les maîtres d'ouvrage du projet se sont engagés à réserver aux habitants des ZUS un nombre minimum d'heures de travail.



Cet effort dans le domaine de l'insertion par l'économique a également été soutenu par Créteil : les marchés passés par la ville ont également intégré une clause d'insertion.

### **Rénovation urbaine du quartier Petit Pré - Sablières**

*Les nouveaux immeubles seront construits dans le respect de la nouvelle réglementation thermique RT 2012 et seront reliés au réseau de chauffage urbain. Un système de collecte des conteneurs pour les déchets est également prévu.*

La signature d'une convention avec l'Agence nationale de rénovation urbaine en octobre 2011 a officialisé l'engagement de tous les partenaires sur un programme très important et un plan de financement pour le quartier Petit Pré – Sablières, pour un montant total de 64,8 M€ (dont 3,1 M€ pour Créteil).

Pour créer un nouvel ensemble urbain de qualité, les bâtiments existants (82 logements du Petit Pré et 180 logements des Sablières) seront démolis pour faire renaître un nouveau quartier résidentiel, qui proposera une réelle mixité sociale avec la construction de 121 logements sociaux (réservés pour moitié aux actuels résidents), 32 logements locatifs et 213 logements en accession à la propriété. Un immeuble de bureaux accueillera le siège social de Valophis Habitat et une résidence universitaire sera réalisée. Le centre social sera reconstruit de l'autre côté de la rue Déménitroux. De nouvelles voiries et des cheminements piétons et vélos de qualité favoriseront l'accès et la circulation.

Lors des travaux, un plan d'insertion engagera les maîtres d'ouvrage à favoriser la formation et le retour à l'emploi des personnes en difficulté.



### 3.4 Développer une solidarité avec d'autres pays du sud

#### Le Jumelage avec d'autres villes du monde

Créteil tisse une solidarité forte avec d'autres villes du monde : **Kyriat-Yam** (Israël), **les Abymes** (Gadeloupe), **Salzgitter** (Allemagne), **Falkirk** (Ecosse), **Cotonou** (Bénin), **Mataro** (Espagne), **Gümri** (Arménie) et à **Playa** (Cuba).

Inscrits dans une démarche de développement durable, les projets aidés contribuent au renforcement du lien social pour les populations locales.



Le Comité de Jumelage de Créteil est l'interlocuteur privilégié pour mettre en oeuvre des projets avec les villes jumelées.

#### Des actions de coopération décentralisée

Les actions menées au titre de la coopération décentralisée vise à améliorer concrètement les conditions de vie des habitants. De nombreux projets, généralement co-financés par les villes jumelées et d'autres organismes partenaires, ont ainsi été soutenus :



- à Cotonou : réalisation d'un centre de santé, aide à des micro-projets générateurs de revenus comme le fumage des crevettes, le traitement des noix d'Arcade, ou encore le démarrage d'une site maraîcher
- à Gümri : participation à la reconstruction de l'école de musique détruite par le tremblement de terre en 1988
- Playa : acheminement ou achat sur place de matériels scolaires et d'entretien des espaces verts.

#### Une ouverture sur le monde pour les jeunes cristoliens

Depuis 1988, le Conseil de Jeunes a réalisé 6 chantiers internationaux de solidarité en Afrique de l'ouest et dans l'océan indien. En 2011, il a mené des échanges avec des jeunes de Falkirk, autour de l'insertion professionnelle.

## Un fonds pour de nouvelles actions de solidarité

Les bénéfices générés par l'amélioration de la distribution d'eau potable sont reversés à un « Fonds de solidarité » de la Lyonnaise des Eaux, dont une partie (25 K€) va permettre de financer la rénovation du réseau d'eau potable et d'assainissement de l'école de musique de Gümri en Arménie.

## 4. Créteil accompagne tous les âges de la vie

A l'écoute de ses habitants et soucieuse d'entretenir avec eux une relation privilégiée, la ville de Créteil leur offre des possibilités nombreuses, diversifiées et de qualité pour s'épanouir dans les meilleures conditions.

### 4.1 Soutenir les jeunes parents et la petite enfance

Créteil propose une diversité d'accueil pour les enfants âgées de 3 mois à 3 ans : 9 crèches collectives et 1 crèche familiale. Les 3 haltes-garderies proposent un accueil occasionnel, sur des temps courts. Au total, 615 places sont offertes.

Les conseils de crèche permettent aux familles d'être informées des différents fonctionnements et de répondre à leurs questions.

Un point info petite enfance est ouvert deux demi-journées par semaine : des professionnels sont à la disposition des parents et futurs parents pour répondre à toutes les questions liées à la petite enfance.

Enfin, de nombreuses initiatives sont proposées dans les structures de la petite enfance, comme la prévention bucco-dentaire en direction des 0-2 ans depuis 2004, ou encore un projet intergénérationnel depuis 2008 avec la halte-crèche des Bords de Marne.





## **4.2 Promouvoir le sport et la culture pour tous**

Depuis de nombreuses années, Créteil propose une riche palette d'activités socio-culturelles et sportives et mène :

- **une politique culturelle** caractérisée par des établissements importants et des équipements socio-culturels divers, ouverts au plus grand nombre
- **une politique sportive** alliant sport de haut niveau et sport pour tous à travers des infrastructures de qualité dans tous les quartiers.

## **4.3 Accompagner les personnes âgées**

La ville de Créteil a mis en place des dispositifs performants afin de répondre le mieux possible aux aspirations de ses aînés. Ainsi, le Centre communal d'action sociale les informe sur les prestations et sur les démarches à effectuer, intruit les dossiers d'aide sociale et leur accorde des aides financières (secours et barèmes dégressifs). Il propose des services de soutien à domicile (aide aux tâches de la vie quotidienne, livraison de repas, soins à domicile, téléassistance, petits travaux...), gère quatre résidences pour personnes âgées.

Par ailleurs, les clubs troisième âge offre une vaste palette d'activités et d'animations tout au long de l'année et accueille 1 200 habitants chaque année. Créteil est plus que jamais attentive au bien-être de ses aînés afin que **le temps de la retraite offre l'occasion de prendre soin de soi tout en restant actif.**



## 5. Créteil favorise l'économie durable

### 5.1 Sensibiliser les entreprises au développement durable

La ville compte de nombreuses entreprises. Plaine Centrale, à travers sa compétence en matière de développement économique, accompagne de nombreuses initiatives dans lesquelles la ville est également partenaire :

- réflexion sur les éco-activités
- forum à l'occasion de la **semaine nationale du développement durable**
- accompagnement de porteurs de projets et de créateurs d'entreprise

### 5.2 Développer une alimentation de qualité

Depuis plusieurs années, la cuisine centrale de la Communauté d'agglomération offre un service d'alimentation de qualité avec notamment **des produits issus de l'agriculture biologique** (fruits, pain et yaourts).

### 5.3 Favoriser l'éducation à la prévention santé

La ville de Créteil met en place de nombreuses actions relatives à la prévention nutritionnelle et bucco-dentaire en direction des enfants de 0 à 12 ans, de leurs familles et des adultes qui les encadrent.

#### Un fruit pour la récré

Des fruits frais sont distribués tout au long de l'année scolaire dans les écoles (maternelles et élémentaires) situées en ZEP et/ou ZUS. Les enfants peuvent ainsi goûter des fruits de saison, ainsi que des légumes, des soupes et des jus de fruit (20 établissements scolaires en 2010).

Parallèlement, **des animations sont organisées dans les classes en fonction des tranches d'âges**, de la petite section au CM2. Elles sont assurées par des professionnels de la santé (animateurs de prévention, diététiciens, chirurgiens-dentistes). De plus, pour compléter ces interventions, les parents bénéficient de rencontres avec les différents intervenants, à l'occasion des manifestations organisées par l'école.



## L'assiette en marche

Cette initiative permet, durant un mois, de mettre en place toutes sortes d'animations afin de transmettre, dans une ambiance conviviale et festive, les messages qui permettront de devenir acteur de sa santé. Goûters partagés, échanges de recettes, buffets colorés, tout est mis en œuvre pour qu'un grand nombre de cristoliens savoure ces conseils. De la fête des haltes garderies au marché du Mont-Mesly, des milliers de cristoliens sont associés à cet évènement.

## 6. Créteil mène des actions de sensibilisation dans le domaine du développement durable

### 6.1 Eduquer au développement durable

De multiples actions de sensibilisation sont menées en direction des plus jeunes :

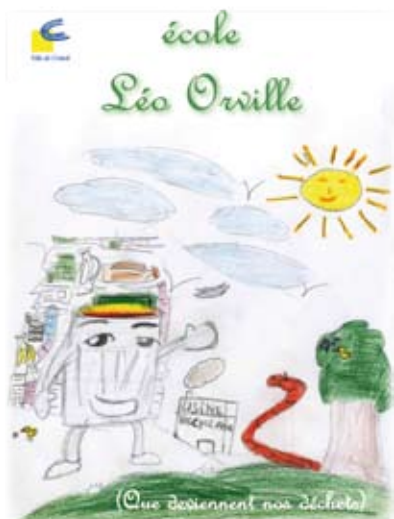
- A l'occasion de la **semaine nationale du développement durable**, la ville de Créteil propose en partenariat avec la Communauté d'agglomération Plaine centrale de nombreuses initiatives.

Ainsi, du 1er au 10 avril 2011, une maison-exposition du développement durable a été installée devant l'Hôtel-de-Ville et a accueilli au total **3 300 personnes**.

De nombreuses animations ont également été proposées par les partenaires de cette manifestation, afin de sensibiliser les cristoliens aux éco-gestes.

- La ville de Créteil accompagne les projets pédagogiques dans le domaine du développement durable : classes de découverte et projets d'action éducative et innovante sur l'écologie, activités sur le temps scolaire dans le domaine de l'environnement. Une attention particulière est portée pour que les interventions s'inscrivent dans un vrai projet pédagogique de l'école.





- Des projets spécifiques sont également accompagnés tout au long de l'année scolaire : en 2010/2011, une classe de l'école Aimé Césaire et une autre de Léo Orville ont ainsi pu réaliser **des bandes dessinées l'une sur l'énergie, l'autre sur les déchets**.

- Créteil propose depuis plusieurs années **des classes d'eau** : pour 2010/2011, 18 classes d'eau ont été réalisées dans 10 groupes scolaires cristoliens.

- Depuis 2011, la ville et la société Lyonnaise des Eaux proposent de **nouvelles activités autour de l'eau**, financées par le « Fonds de solidarité ». Ainsi, des parcours découverte de la ville autour du lac et au bord de la Marne ont été organisés pour les classes ainsi que diverses activités nautiques pour les accueils de loisirs. Après avoir été sensibilisés sur l'importance de l'eau, **des jeunes du Centre de loisirs pour adolescents et pré-adolescents ont créé un personnage et un logo**. De nouvelles activités seront organisées en 2012.

- **Les conseils d'enfants, d'adolescents et de jeunes travaillent également sur le thème du développement durable**. Fin 2010, 18 jeunes conseillers de 9 à 16 ans ont participé à Pau à un rassemblement organisé par l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) sur ce thème.

Enfin, d'autres actions s'adressent plus particulièrement aux adultes, comme **les parcours sur le thème de l'énergie** : ces moments conviviaux, alliant présentation des enjeux de la réhabilitation des bâtiments, visite du puits de géothermie et découverte de la toiture végétalisée de la Maison de l'Enfance sont très appréciés par les cristoliens.

## 6.2 Communiquer sur les réalisations de la ville

- Un document synthétique a été réalisé en 2010 retraçant le bilan des actions menées en 2008 et 2009 et les projets. Ce travail, précurseur du présent rapport sur la situation en matière de développement durable, a été présenté en mars 2010 lors d'un séminaire rassemblant les élus de la majorité, au cours duquel a été rappelée l'importance pour les collectivités locales de s'engager dans une politique ambitieuse et volontaire dans ce domaine.
- Un guide des actions a été réalisé et mis en ligne sur le site Internet de la ville. Ce travail de valorisation des actions et de promotion des nouvelles pratiques internes doit être poursuivi et actualisé en 2012.

## 6.3 Un temps fort de démocratie participative : les Assises de la Ville en novembre 2010 sur le développement durable

La 7ème édition des Assises de la Ville a eu lieu les 20 et 21 novembre 2010 sur le thème du développement durable. Cette manifestation a été préparée avec 100 cristoliens, membres des comités de quartier.

L'objectif était de recenser et de formaliser les questionnements, les attentes et les propositions des habitants, mais aussi de permettre aux comités de quartier d'être contributeurs sur les deux thématiques suivantes : **énergie** et **économie sociale et solidaire**.

A l'occasion des Assises, un certain nombre de propositions ont été faites sur six thèmes : Politique développement durable, énergie, économie sociale et solidaire, transports, eau et déchets.

Toutes ces propositions ont été regroupées dans un **tableau de bord** figurant en annexe du présent rapport. Celui-ci permet de suivre l'évolution des propositions, afin notamment d'en rendre régulièrement compte aux habitants.



# LA VILLE DE CRETEIL, EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE

## PARTIE 3

### 1. Quelques éléments de bilan social

Les effectifs permanents : **Ville : 1 768 agents** et **CCAS : 398 agents**, reflètent les efforts pour rendre la ville toujours plus accueillante et plus dynamique.

Les femmes constituent 58,57% des effectifs, les hommes 41,43%.

Au sein des services municipaux, les différentes filières d'emploi de la fonction publique territoriale sont représentées : la filière technique est largement majoritaire, vient ensuite la filière administrative, puis enfin les filières sociale et médico-sociale (surtout pour le CCAS), animation et sportive.

## 2. La réalisation en cours d'un diagnostic sur les émissions de gaz à effet de serre

En application des lois Grenelle, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants doivent réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre avant le 31 décembre 2012.

S'inscrivant dans cette démarche, la ville vient de lancer la réalisation, par un bureau d'études spécialisé, d'un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre à l'aide de la méthode Bilan Carbone<sup>®</sup> de l'Ademe.

L'étude portera sur les données de l'année 2010 et plus précisément sur les émissions directes produites par les sources (fixes et mobiles), ainsi que sur les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire aux activités de la ville. Par ailleurs, une enquête sur les déplacements domicile-travail des agents municipaux sera réalisée dans le courant du mois de janvier 2012, à partir d'un questionnaire.

L'élaboration du diagnostic est planifiée sur une période de 5 à 6 mois, avec pour objectif une remise du rapport d'étude et une présentation des résultats à la fin du mois d'avril – début mai 2012.

## 3. Des efforts conséquents sur le patrimoine public dans le domaine de l'énergie

Le patrimoine que gère la ville de Créteil est particulièrement important avec au total **250 bâtiments publics**, dont 25 groupes scolaires, 28 équipements sportifs, 20 bâtiments culturels, 6 parkings et 3 piscines, soit un total de 293 000 m<sup>2</sup> de bâtiments entretenus.



### **3.1 Une priorité : le raccordement sur le réseau de chauffage urbain**

41 bâtiments communaux sont reliés au réseau de chauffage urbain.

Pour la piscine du Colombier, une installation innovante est en cours. En effet, le secteur est desservi par un réseau de chauffage particulier et indépendant, jusqu'à présent alimenté par une chaufferie fonctionnant au gaz. Des travaux sont actuellement réalisés par la société Dalkia pour créer un puits de géothermie peu profonde (55 m) qui permettra d'alimenter une pompe à chaleur.

Cette nouvelle installation permettra d'atteindre la nouvelle répartition suivante : 15% de gaz, 25% d'électricité et 60% de pompe à chaleur/géothermie. La ville s'acquittera ainsi à terme d'une facture allégée de l'ordre de 7% pour le chauffage de la piscine.



### **3.2 La construction d'un bâtiment public innovant : la Maison de l'Enfance Aimé Césaire**

Créteil souhaite que les nouveaux équipements intègrent des caractéristiques environnementales, montrant ainsi son engagement en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La Maison de l'Enfance Aimé Césaire, qui comprend une crèche, une école maternelle, une école élémentaire et un centre de loisirs, s'inscrit parmi les constructions neuves les plus remarquables de la ville. D'un coût global de 22,3 M€, ce bâtiment intègre des choix environnementaux innovants :

- La toiture en entièrement végétalisée avec une prairie sauvage.
- Il est équipé de protections solaires et de vitrages performants.
- Le système de gestion des fluides est optimal : il est raccordé au réseau de chauffage urbain alimenté pour partie par la géothermie, une ventilation double-flux permet de récupérer la chaleur, les éclairages sont tous basse consommation.
- 112 panneaux photovoltaïques sur une surface de 167 m<sup>2</sup> permettent de produire de l'électricité « propre » (évaluée à 34 400 kWh/an) qui est revendue à EDF. La production représente environ 8% de la consommation du bâtiment.
- Les eaux pluviales sont récupérées pour l'arrosage des espaces verts.



### Evolution des consommations des bâtiments en €

	Variation 2008 - 2010
Chauffage urbain et eau chaude sanitaire	- 9 %
Electricité (hors éclairage public tarif vert)	17 %
Gaz	1 %
Fioul	- 11 %
TOTAL	2 %

Source : Direction des Services Techniques

### 3.3 L'installation de toitures végétalisées sur certains bâtiments publics

La ville de Créteil a choisi d'expérimenter l'installation de toitures végétalisées sur trois équipements publics : le bâtiment administratif rue du 8 mai 1945 (414 m<sup>2</sup>), le logement de fonction du groupe scolaire Albert Camus (123 m<sup>2</sup>) et le groupe scolaire de La Habette (660 m<sup>2</sup>). La végétalisation apporte des réponses aux enjeux de développement durable : elle permet d'améliorer le confort d'été, c'est-à-dire réduire - sans dépense d'énergie liée à la climatisation - la température de l'ordre de 40 %, d'accumuler de l'eau qui sera ensuite utilisée en partie par les plantes, et d'atténuer la chaleur en été.

### 3.4 Un effort important et soutenu depuis plusieurs années

En 2010, sur les 4 M€ consacrés aux travaux sur le patrimoine, nombreux sont ceux qui permettent de renforcer l'isolation thermique (exemple : remplacement de fenêtres au groupe scolaire Chateaubriand) ou d'optimiser la gestion du chauffage (exemples : rénovation complète de la chaufferie à la piscine Sainte-Catherine, remplacement de la chaudière par un équipement plus performant au gymnase Pasteur, travaux d'isolation du club du 3ème étage attenant à la salle des fêtes Jean Cocteau).

### Un suivi de l'évolution des consommations des bâtiments

L'évolution des consommations des bâtiments fait l'objet d'un suivi particulièrement soigné et rigoureux, afin de contenir les dépenses. Ainsi, depuis 2008, les dépenses de fioul et celles liées au chauffage urbain ont baissé, celles du gaz ont légèrement augmenté, sachant que de nouveaux équipements (école L. Orville et Maison de l'Enfance A. Césaire) ont été mis en fonction.



## La réalisation de diagnostics de performance énergétique

Depuis le 2 janvier 2008, les **diagnostics de performance énergétique (DPE)** doivent être affichés dans les établissements recevant du public, d'une surface SHON (Surface Hors Œuvre Nette) de plus de 10 000 m<sup>2</sup>.

Dans le cadre de cette obligation réglementaire, la ville a fait réaliser des DPE sur 40 bâtiments municipaux (24 établissements scolaires, 10 bâtiments sportifs, 5 bâtiments culturels ainsi que l'Hôtel-de-ville).

Les résultats ont montré que la consommation énergétique des bâtiments diagnostiqués se situe entre 91 et 330 kWh/m<sup>2</sup>/an (la moyenne du parc immobilier français se situe autour de 240 kWh/m<sup>2</sup>/an).

## La valorisation des économies d'énergie réalisées par la vente de certificats d'économie d'énergie

Un nouveau dispositif des **certificats d'économie d'énergie (CEE)** a été mis en place pour réduire la consommation nationale d'énergie, et repose sur l'obligation imposée aux fournisseurs d'énergie (les « obligés ») de réaliser des économies d'énergie auprès de leurs clients. Les certificats sont attribués aux acteurs « éligibles » : les obligés d'une part, mais également les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux et l'ANAH, pour des opérations qu'ils entreprennent en propre ou auprès de tiers.

Créteil a ainsi la possibilité de valoriser les travaux qu'elle a réalisés au titre des économies d'énergie. EDF a participé à hauteur de 2,8 M€ au titre des CEE à la réalisation de la liaison entre l'usine d'incinération et le réseau de chauffage.

Par ailleurs, Créteil a conclu en octobre 2010 une convention avec le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) qui l'habilite à obtenir pour le compte de la ville des CEE correspondants aux actions de maîtrise d'énergie réalisées.

## 4 Les pratiques durables dans les services municipaux

### 4.1 Un parc automobile performant

Le parc automobile de la ville est composé de 437 véhicules dont 139 véhicules utilitaires, 129 véhicules légers, 29 poids-lourds, 11 pour le transport en commun, 48 engins, 73 deux-roues et 8 scooters.

L'évolution des consommations fait l'objet d'un suivi très précis, grâce aux outils informatiques. Ainsi, les consommations ont pu être maîtrisées, malgré l'évolution de la flotte automobile.

#### Consommation des différents types de carburant des véhicules

	Variation 2008-2010
Super et sans-plomb	0 %
GPL	- 3 %
Gas-oil	10 %
<b>TOTAL</b>	<b>6 %</b>

Source : Direction des Services Techniques

L'augmentation de la consommation du gas-oil se justifie par une utilisation plus importante des poids-lourds et des autocars pour le transport de groupes.



Malgré des efforts dans le renouvellement du matériel, les dépenses pour l'éclairage public sont en augmentation, compte tenu de l'évolution du coût de l'énergie et le nombre plus important de points lumineux (nouveau quartier de la Pointe du Lac notamment).

## 4.2 La modernisation de l'éclairage public

La spécificité du réseau d'éclairage public de Créteil est son alimentation en haute tension à partir de cinq postes de transformation HT (de 20 000 Volts > 3 200 Volts) raccordés au réseau d'EDF, dont l'avantage est un coût d'achat de l'énergie moindre.

Sur chaque nœud du réseau, 571 transformateurs enterrés (3 200 Volts > 220 Volts) et 267 boîtes de coupure alimentent en basse tension les quelques 10 000 points lumineux sur la ville.

La consommation énergétique de l'éclairage s'élève à 82 kWh/hab/an, soit 6,5 € à 7€ TTC/habitant/an.

Au cours de l'année 2010, les principales réalisations permettant des économies d'énergie ont été les suivantes :

- remplacement du réseau haute tension entre la rue Mauriac et la RN 186
- modification d'un transformateur en prévision du raccordement du TCSP et de l'extension de la ZAC des Sarrazins
- remplacement de 11 transformateurs enterrés et 7 boîtes de coupure
- remplacement de 118 candélabres par des matériels plus performants et plus respectueux de l'environnement (choix de lampes au sodium basse tension, abaissement de puissance, ...)
- abaissement de puissance sur 85 lanternes.

100 carrefours sont pourvus d'équipements de signalisation tricolore lumineuse, dont 31 entièrement équipés de diodes, moins consommateurs d'énergie.

Pour les fêtes de fin d'année, la ville privilégie les décorations avec des ampoules à leds, qui permettent des économies d'énergie importantes.

Evolution de la consommation annuelle pour l'éclairage public

2008	2010	Variation 2008-2010
567 708 €	651 025 €	14,7 %

Source : Direction des Services Techniques

### 4.3 Une consommation d'eau en diminution pour le patrimoine municipal

Plusieurs initiatives ont permis de diminuer les consommations d'eau pour les bâtiments et les espaces verts municipaux :

Variation des consommations d'eau en € entre 2008 et 2010 : - 12 %

- Dans le cadre du nouveau contrat de délégation avec la Lyonnaise des Eaux, la « télé relève » (relève à distance) a été généralisée sur les 400 compteurs installés sur les bâtiments municipaux et sur les réseaux d'arrosage, permettant de détecter très rapidement les fuites et anomalies de consommation.

- La Maison de l'Enfance Aimé Césaire est équipée d'un dispositif de récupération des eaux pluviales : elles sont stockées dans des cuves d'une capacité totale de 40 m<sup>3</sup>.



- Des stations de pompage ont été installées, permettant d'arroser les espaces verts et de nettoyer la voirie : une borne est installée dans le quartier de la Pointe-du-Lac, une autre dans la zone Europarc et enfin une dernière près de l'Hôtel-de-Ville. Au total, ce sont 25 000 m<sup>3</sup> qui ont été ainsi économisés pour l'année 2011, représentant une économie de 40 K€/an.

- Après la remise en état du système de pompage dans le puits existant, un réseau d'arrosage intégré a été mis en place dans le parc Dupeyroux, permettant également de faire des économies.



#### **4.4 Des pratiques horticoles respectueuses de l'environnement**

Le service des Parcs et Jardins entretient 201 hectares (17% de la surface de la ville), 11 000 m<sup>2</sup> de fleurissement répartis en 330 points, 95 massifs, et s'occupe de 26 bassins et fontaines.

Depuis quelques années, de nouvelles pratiques se développent, plus respectueuses de l'environnement et créatrices de nouveaux paysages. Elles ont été récompensées par l'attribution de « 4 fleurs » au Concours des Villes et Villages fleuris.

Les jardiniers utilisent de plus en plus de plantes vivaces et de graminées, des bulbes naturalisés et des fleurs plus « nature ». La plupart des massifs sont aujourd'hui paillés avec des broyures récupérées des travaux d'élagage. Ces techniques permettent d'économiser les ressources en eau et en nutriments.

De plus, les jardiniers n'utilisent plus de désherbants granulés, d'insecticides, d'engrais minéraux, mais à la place des engrais et amendements certifiés en agriculture biologique.

Toutefois, des désherbants liquides sont encore un peu utilisés, notamment pour l'entretien du cimetière. La quantité annuelle de produits phytosanitaires consommés par les services municipaux est évaluée à 0,01 litre/m<sup>2</sup>.

#### **4.5 Une politique d'achats responsables**

Reprenant les **obligations de la charte constitutionnelle de l'environnement**, le Code des Marchés Publics impose aux acheteurs publics de prendre en compte des objectifs de développement durable et donc de concilier protection de l'environnement, équité sociale et efficacité économique.

La ville de Créteil et le CCAS se sont inscrits dans cette démarche depuis 2008 en intégrant des **dispositions environnementales et sociales dans leurs marchés publics**. Ces dernières sont dorénavant quasi systématiques, quelque soit la procédure mise en œuvre et le montant du marché.

#### **4.6 Des pratiques environnementales des services et des agents municipaux**

Depuis de nombreuses années, **des pratiques environnementales se développent** au sein des services municipaux :

- la généralisation de l'utilisation du **papier 100 % recyclé**
- l'utilisation de poubelles spécifiques pour les **déchets recyclables**
- le recyclage des cartouches d'encre usagées des imprimantes
- l'achat de **fournitures recyclées**
- l'introduction de pain avec de la farine issue de **l'agriculture biologique** dans les restaurants administratifs
- le développement de procédures dématérialisées (envoi des fichiers informatiques en remplacement des documents papier).

Récemment, un groupe de **référents développement durable dans les services municipaux** a été constitué afin de mieux repérer les bonnes pratiques et diffuser les informations sur les éco-gestes au bureau.

# CONCLUSION

L'ensemble des actions en cours et à venir montre bien l'engagement de la ville de Créteil en faveur du développement durable.

Plusieurs projets ambitieux marqueront l'année 2012 dans **trois domaines importants** :

- **L'alimentation du réseau de chauffage** urbain avec plusieurs sources d'énergie renouvelable constitue une priorité pour la ville de Créteil.

- Un effort est poursuivi sur les **économies d'énergie dans les bâtiments**, qu'il s'agisse des équipements publics municipaux ou encore des réalisations de Créteil Habitat – Semic. L'élaboration d'un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre sur le patrimoine et les services municipaux participe à cet effort et permettra de trouver d'autres possibilités d'économies d'énergie.

- **L'éducation des plus jeunes** constitue un enjeu important avec des initiatives autour de la semaine du développement durable, l'accompagnement de projets pédagogiques des établissements scolaires autour de l'environnement, ainsi que la mobilisation des comités de quartier autour de questions liées à leur environnement et au mieux-vivre ensemble.

**Ces efforts se conjugueront avec ceux de Plaine centrale**, qui agira en 2012 plus particulièrement dans les domaines de la propreté urbaine, de la collecte des déchets ou encore avec la construction de la nouvelle médiathèque (place de l'Abbaye) qui présentera des caractéristiques environnementales innovantes.



L'élaboration et la mise à jour régulière de tableaux de bord doivent permettre de suivre la réalisation de ces actions et d'évaluer l'efficacité de la démarche entreprise par Créteil, en partenariat avec Plaine centrale.

Pour cela, plusieurs outils sont proposés :

- Une maquette portant sur l'estimation de l'effort financier dans le domaine du développement durable à Créteil, à partir des comptes administratifs 2010 de la ville (budget général et budgets annexes), celui de la Communauté d'Agglomération Plaine centrale, ainsi que des éléments fournis par Créteil Habitat Semic. La réalisation de cet exercice d'année en année devra permettre d'affiner les données et de quantifier de plus en plus précisément les efforts réalisés.
- Un tableau de bord des propositions des Assises de la ville qui ont eu lieu en novembre 2010 sur le thème du développement durable.
- Une liste d'indicateurs développement durable.

Enfin, Plaine centrale s'est engagée dans l'élaboration d'un **Plan Climat Energie Territorial (PCET)** qui constitue une démarche spécifique de développement durable axée sur une stratégie climat-énergie. L'objectif est de mettre en cohérence les actions du territoire en passant au filtre « *climat-énergie* », l'ensemble des décisions, afin de rassembler les initiatives engagées dans une politique cohérente, concertée et ambitieuse.

La ville de Créteil sera partie prenante de cette réflexion qui sera élaborée avec l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, acteurs socio-économiques, associations, entreprises, université, ...).



# ANNEXES

***ANNEXE 1 - EFFORT FINANCIER A CRETEIL EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE - ANNEE 2010***

***ANNEXE 2 - TABLEAU DE BORD DES PROPOSITIONS DES ASSISES DE LA VILLE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE***

***ANNEXE 3 - INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE***

## **ANNEXE 1 - EFFORT FINANCIER À CRÉTEIL EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ANNÉE 2010**

Cette annexe donne une vision financière globale de l'effort réalisé à **Créteil** en 2010 dans le domaine du développement durable.

Cette démarche avait déjà été initiée en 2008-2009. Toutefois, elle méritait d'être affinée afin de mieux repérer les dépenses réelles liées au développement durable, et d'intégrer les dépenses de fonctionnement.

Cette année, le travail s'est appuyé sur les comptes administratifs 2010 de la ville de Créteil (budget général) et de ses deux budgets annexes CCAS (Centre communal et action sociale) et Assainissement, du compte administratif 2010 de la Communauté d'agglomération Plaine centrale 94 ainsi qu'à partir d'informations fournies par Créteil Habitat – Semic.

### **Méthodologie :**

- Présentation de la démarche et état des lieux des informations disponibles à l'occasion de deux réunions de travail avec les services municipaux et communautaires les 20 mai et 22 juillet 2011
- Repérage dans les comptes administratifs des opérations (investissement et fonctionnement) liées au développement durable, en les classant selon une grille thématique.
- Travail avec les services techniques municipaux et communautaires pour déterminer la part du développement durable : soit un chiffrage exact, soit une estimation, selon un pourcentage qui a été fixé.
- Traitement des données de Créteil Habitat – Semic : la globalité des dépenses engagées en 2010 ont été prises en compte
- Compilation de toutes les données.

**Les dépenses développement durable de la Communauté d'Agglomération Plaine centrale ont toutes été rapportées à la clé population de Créteil : 59,42 %.**

## Résultats :

### 1 - Répartition de l'effort global en matière de développement durable

En 2010, **34 880 631 €** ont été consacrés au développement durable, soit

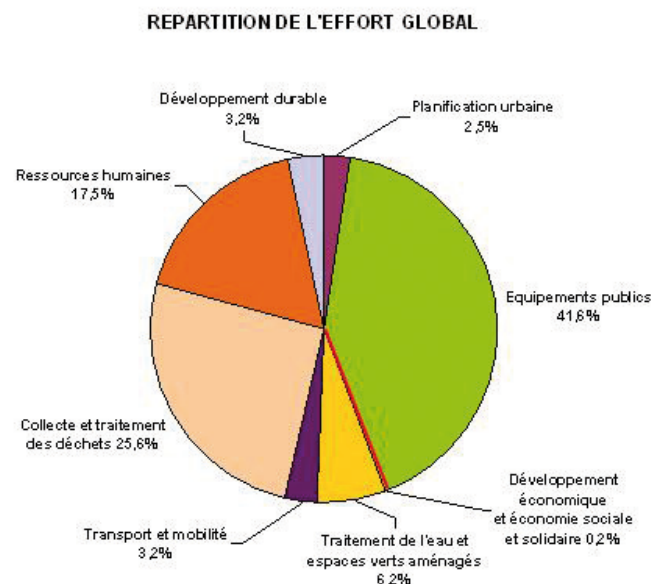
- **56,9 %** par la Communauté d'Agglomération (ce pourcentage important s'explique par la prise en compte des dépenses liées au traitement et à la collecte des déchets, ainsi que celles de la propreté urbaine) qui relèvent du domaine du développement durable
- **27,2 %** par Créteil Habitat - Semic
- **15,9 %** par la ville de Créteil (budget général et budgets annexes).



### 2 – Répartition de l'effort global en matière de développement durable par domaines

En répartissant les dépenses repérées selon la grille ci-dessus, les efforts en matière de développement durable portent principalement en 2010 sur les domaines suivants :

- **41,6 %** Equipements publics (constructions neuves, opérations de réhabilitation ou travaux du patrimoine public communal et intercommunal, acquisition de locaux)
- **25,6 %** Déchets (collecte et traitement des ordures ménagères, construction d'abris bacs à ordures)
- **17,5 %** Ressources humaines (notamment dépenses de personnel de la Propreté urbaine - Agglo et des espaces verts - Ville)



## ANNEXE 2 - TABLEAU DE BORD DES PROPOSITIONS DES ASSISES DE LA VILLE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

PROPOSITION	CIBLE	MESURES	Etat
<b>A - POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>			
<b>1 - Mieux communiquer sur les actions dd déjà menées</b>			
Valoriser les actions menées à Créteil dans le domaine du développement durable	Tous les habitants	Actualiser chaque année un document retraçant les efforts réalisés/prévus dans le domaine du développement durable, à l'aide d'indicateurs pertinents	En cours
		Produire un bilan des actions 2010	Fait
		Actualiser régulièrement le guide des actions dans le domaine du développement durable et le diffuser dans Vivre Ensemble	Prévu en 2012
		Mettre à la disposition des habitants une information dynamique, avec des liens (sites internet) et la mise à disposition de ressources	Prévu en 2012
<b>2 - Soutenir des actions nouvelles</b>			
Faire des Comités de quartier les relais majeurs de la politique du développement durable de la ville	Les comités de quartier	Poursuivre la dynamique des Assises de la Ville	<b>En cours</b>
		Réunion d'information sur des thèmes du développement durable : le compostage, les aides aux travaux dans le domaine de l'énergie, le changement climatique, ... et visites de sites	Prévu en 2012
		Elaboration d'un document pour les Maires-adjoints de secteur : tableau de bord et suivi des propositions des Assises de la ville	En cours
		Informers les comités de quartier à l'élaboration d'un Plan Climat Energie territorial (recueil des observations)	Prévu en 2012

PROPOSITION	CIBLE	MESURES	Etat
Permettre à tous les cristoliens de s'approprier les enjeux du développement durable	Tous les habitants (enfants et familles)	Développer l'offre d'accompagnement des projets liés au développement durable dans les établissements scolaires, an même titre que les activités culturelles et sportives	Fait
		Proposer de nouvelles initiatives dans le cadre de la semaine nationale du développement durable pour une ouverture plus large	En cours
		Inciter les Conseils des enfants, d'ados et de jeunes pour qu'ils conduisent des projets sur le développement durable	En cours
		Développer les activités périscolaires et les mercredis autour du développement durable (accueil salle pédagogique du Centre horticole de Mandres-les-Roses)	Fait
Mieux impliquer les services municipaux en développant une politique d'éco-responsabilité	Services municipaux	Poursuivre les efforts engagés en matière de recyclage, d'économie d'énergie et de choix environnementaux (tri, ampoules basse consommation, isolation des bâtiments, ...)	En cours
		Mieux valoriser les actions déjà réalisées (tri, réutilisation de matériaux, ...)	Prévu en 2012
		Mettre en place de nouvelles pratiques (test d'un composteur électrique, économies d'énergie, ...)	En cours
		Constituer un réseau de référents développement durable chargés de promouvoir les bonnes pratiques	Fait
<b>B - ENERGIE</b>			
<b>3 - Rendre cohérentes les actions existantes dans le domaine de l'énergie</b>			
Etablir un état des lieux pour valoriser les actions existantes et définir un plan d'actions Continuer à diversifier les actions existantes dans le domaine de l'énergie	Tous les habitants	Réaliser un diagnostic des émissions des gaz à effet de serre sur le patrimoine et les services de Créteil	En cours
		Suivre les projets d'installation de pompe à chaleur (géothermie de surface) et les résultats de l'étude de faisabilité du 2ème puit de géothermie	En cours
		Envisager le développement du solaire, voire de l'éolien	En réflexion

PROPOSITION	CIBLE	MESURES	Etat
<b>4 - Soutenir des actions nouvelles dans le domaine de l'énergie</b>			
Valoriser et soutenir les projets d'économie d'énergie dans l'habitat public	Habitat public	Continuer à développer des programmes de construction prenant en compte les économies d'énergie	Fait
		Organiser une table ronde avec les divers partenaires (bailleurs sociaux, opérateurs énergétiques, ...) afin de mettre en cohérence les actions engagées et d'élaborer de nouveaux outils	Prévu en 2012
Soutenir les projets d'économie d'énergie dans l'habitat privé (dans le cadre du Plan local Habitat)	Habitat privé	Développer des ressources pour aider les propriétaires dans leur choix (Point Info Energie ?)	En réflexion
		Inciter les co-propriétaires à réaliser des diagnostics énergétiques	En réflexion
		Conditionner les dispositifs d'aide aux travaux selon la prise en compte ou non des économies d'énergie	En réflexion
Réduire la précarité énergétique et accompagner les bénéficiaires de tarifs sociaux pour l'électricité et le gaz	Les cristoliens en précarité énergétique	Réaliser une plaquette d'information sur les moyens de réduire les factures d'énergie et les aides possibles	Prévu en 2012
		Lancer des actions de sensibilisation auprès des habitants en lien avec les Centres sociaux et le CCAS (voir valorisation lors de la semaine nationale du développement durable)	Prévu en 2012
		Suivre le projet de la Régie de quartier mettant en place des médiateurs-conseils dans le domaine des éco-gestes et des économies d'énergie	En cours
<b>C - ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)</b>			
<b>5 - Informer – Communiquer – Mieux faire connaître l'ess</b>			
Faire régulièrement un état des lieux de l'ess et communiquer sur des supports innovants et accessibles	Tous les habitants	Créer une information spécifique sur le secteur ess sur le site de la ville (en lien avec celui de l'Agglo) pour mieux communiquer sur les actions de Plaine centrale et inciter les partenaires cristoliens à y participer	En réflexion
		Actualiser l'état des lieux établi en 2004	Prévu en 2012
		Organiser une manifestation annuelle à Créteil sur l'ess	Fait



PROPOSITION	CIBLE	MESURES	Etat
<b>6 - Soutenir les acteurs et les projets</b>			
Développer le commerce équitable/bio Aider financièrement et matériellement les acteurs de l'ess – Ouvrir les marchés publics aux structures de l'ess	Acteurs ess	Soutenir les structures existantes	Fait
		Développer les produits bio pour la restauration collective (Cuisine centrale)	En cours
		Poursuivre l'effort en matière de prescriptions de clauses sociales, environnementales et équitables dans la commande publique	En cours
Proposer une structure d'appui aux associations de Créteil	Acteurs ess	Redynamiser et réaménager la Maison des associations pour qu'elle soit utilisée pour l'ensemble de la vie associative cristolienne	En réflexion
Constituer un village de l'économie sociale et .solidaire à Créteil	Acteurs ess		En réflexion
<b>D - AUTRES THEMES</b>			
<b>7 - Mieux connaître l'offre de transport</b>			
Améliorer la connaissance sur les transports alternatifs à l'automobile	Tous les habitants	Communiquer régulièrement sur les modes de déplacement doux possibles	Fait
		Proposer aux acteurs économiques du territoire une rencontre sur la thématique des déplacements : Forum entreprises dans le cadre de la semaine du développement durable - Favoriser les PDIE sur le territoire	En cours
		Mobiliser les conseils municipaux Enfants et Ados pour améliorer leurs connaissances des circuits vélos et à pied dans la ville	Prévu en 2012

PROPOSITION	CIBLE	MESURES	Etat
<b>8 - Rendre plus cohérentes les solutions existantes en matière de circulations douces</b>			
Développer le réseau de pistes cyclables et sécuriser les déplacements piétonniers	Tous les habitants	Lancement d'une étude diagnostic sur les circulations douces par l'Agglo pour le nouveau schéma et le maillage des pistes cyclables	En cours
<b>9 - Développer de nouveaux projets autour de l'eau et de la coopération décentralisée</b>			
Utiliser le Fonds Lyonnaise des Eaux	Tous les cristoliens (et en particulier les plus jeunes)	Proposer des projets susceptibles d'être financés par le fonds Lyonnaise des Eaux (Fonds de solidarité), notamment dans le domaine des actions pédagogiques pour les conseils, écoles et Aish	Fait
<b>10 - Diminuer la quantité de déchets incinérés et développer le compostage</b>			
Développer le compostage des déchets et en augmenter la capacité	Tous les habitants	Saisir les comités de quartier et identifier les besoins en compostage collectif en pied d'immeubles et si confirmation du besoin, mettre en place un dispositif expérimental	En cours
		Expérimenter un composteur électrique dans les services (Réfectoire de la Cuisine centrale puis réfectoire école)	En cours
<b>11 - Développer et valoriser les jardins familiaux (*)</b>			
Valoriser les jardins familiaux et les pratiques environnementales	Tous les habitants	Proposer une charte pour les jardiniers bénéficiaire d'un jardin familial	Fait
		Trouver d'autres terrains pour développer les jardins familiaux	Prévu en 2012

(\*) Nouvelle proposition validée après les Assises de la Ville

## ANNEXE 3 - INDICATEURS

Préambule méthodologique :

Cette annexe élaborée à partir des chiffres du rapport constitue un document provisoire, qui devra être finalisé en lien avec les services municipaux dans les mois à venir.

INDICATEURS	ANNEES	DONNEES
<b><u>Des actions publiques qui s'inscrivent dans une logique de développement durable</u></b>		
<b>1. Créteil lutte contre le changement climatique</b>		
<b>1.1 Alimenter le réseau de chauffage urbain avec plusieurs sources d'énergie</b>		
Longueur total du réseau de chauffage urbain	2011	26,9 km
Nombre de chaufferies mixtes (gaz/fioul)	2011	9
Nombre de chaufferies co-génération	2011	2
Nombre de logements et d'équipements desservis	2011	32 742
<b>1.3 Favoriser la construction de bâtiments avec des caractéristiques environnementales innovantes</b>		
Engagement dans la construction de bâtiments avec des caractéristiques environnementales innovantes	2011	oui
<b>1.4 Accompagner l'engagement durable de Créteil Habitat - Semic</b>		
Montant des travaux d'isolation des logements	2011	3,6 M€
Montant des travaux de réhabilitation des logements du Mont-Mesly	2011	6,6 M€
Montant des travaux de rénovation	2011	3 M€
Montant de la construction de 143 logements dans la ZAC des Sarrazins	2011	16,5 M€
<b>1.5 Favoriser les infrastructures de transport en commun</b>		
Nombre de stations de métro	2011	5
Nombre de lignes de bus	2011	11
Nombre de stations de bus	2011	162
Nombre de lignes de la STRAV	2011	3
Nombre de ligne de Transport en Commun en Site Propre	2011	2
Nombre de km supplémentaires de la ligne de Métro n°8	2011	1,3 km
<b>1.6 Offrir un nouveau service de voitures en partage : Autolib'</b>		
Nombre total de stations sur Créteil	2011	1
<b>1.7 Réglementer le stationnement pour désengorger certains quartiers</b>		
Nombre d'horodateurs installés alimentés par énergie solaire	2011	10
<b>1.8 Favoriser les circulations douces</b>		
Nombre de km linéaire de pistes cyclables sur Créteil	2011	environ 67,2
Nombre de rue mises en double sens cyclables	2011	22
Nombre de stations Cristolib	2011	10

## 2. Créteil préserve la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles

### 2.1 Prendre en compte la vulnérabilité du territoire

Engagement dans un Plan de prévention du Risque Inondation (PPRI)	2007	oui
---	------	-----

### 2.2 Mettre en place une gestion durable de l'eau potable

Engagement dans une charte sur l'eau (Plan Bleu du Conseil général)	2009	oui
Volume d'eau potable distribuée par la Lyonnaise des Eaux	2010	6 millions de m <sup>3</sup>
Prix unitaire du service d'eau potable (hors assainissement)	2010	2,16 € TTC au m <sup>3</sup>
Nombre de km linéaire de canalisation distribuant l'eau potable à Créteil	2010	127 kml

### 2.3 Assainir les eaux usées et pluviales

Nombre de km linéaire du réseau séparatif de collecte des eaux	2010	198 000 ml
Prix unitaire du service de l'assainissement	2010	1,91 € TTC/m <sup>3</sup>
Réseau communal eaux usées	2010	80,65 km
Réseau unitaire	2010	6,6 km

### 2.7 Agir concrètement en faveur de la biodiversité

Engagement dans une charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels	2009	oui
---	------	-----

### 2.8 Développer et valoriser les jardins familiaux

Nombre de jardins familiaux mis à la disposition des habitants de Créteil	2011	59
---	------	----

### 2.9 Un projet structurant : la "Tégéval"

Engagement dans un projet structurant de Coulée Verte	2012	oui
---	------	-----

## 3. Créteil renforce les solidarités

### 3.1 Une politique forte en faveur de la prévention et du développement social

Nombre d'aides versées au titre de l'accès et au maintien de la fourniture d'énergie	2010	1 998
Montant des aides versées au titre de l'accès et au maintien de la fourniture d'énergie	2010	134 k€
Nombre total d'aides versées (toutes aides confondues)	2010	8 500 aides versées

### 3.2 Favoriser l'accessibilité et l'insertion des personnes en situation de handicap

Engagement pour l'amélioration de l'accessibilité des établissements municipaux	2012	oui
---	------	-----

### 3.3 Accompagner les opérations de rénovation urbaine

Engagement dans une charte nationale d'insertion	2010	oui
Montant de la rénovation urbaine du quartier des Bleuets	2011	106 M€
Montant de la rénovation urbaine du quartier Petit Pré - Sablières	2011	64,8 M€

### 3.4 Développer une solidarité avec d'autres pays du sud

Nombre de villes jumelées avec Créteil	2011	8 villes
--	------	----------

<b>4. Créteil accompagne tous les âges de la vie</b>		
<b>4.1 Soutenir les jeunes parents et la petite enfance</b>		
Nombre total de places offertes (crèches collectives, familiales, haltes-garderies)	2010	673 places
<b>4.3 Accompagner les personnes âgées</b>		
Nombre de personnes des clubs troisième âge participant aux animations de Créteil	2010	1 200 personnes

<b>5. Créteil favorise l'économie durable</b>
---

<b>6. Créteil mène des actions de sensibilisation dans le domaine du développement durable</b>		
<b>6.1 Eduquer au développement durable</b>		
Nombre de personnes accueillies à la Semaine nationale du développement durable	2011	3 300 personnes
<b>6.2 Communiquer sur les réalisations de la ville</b>		
Rédaction d'un bilan des actions menées en 2008 et 2009	2010	oui
Rédaction d'un guide des actions	2010	oui
<b>6.3 Un temps fort de la démocratie participative</b>		
7ème édition des Assises de la Ville sur le développement durable	2010	oui
Nombre de participants aux Assises de la Ville sur le développement durable	2010	200

## La ville de Créteil exemplaire et responsable

### 1. Quelques éléments de bilan social

Nombre d'agents permanents de Créteil	2010	1768 agents
Nombre d'agents permanents du CCAS	2010	398 agents

### 2. La réalisation en cours d'un diagnostic sur les émissions de gaz à effet de serre

Engagement de Créteil dans l'élaboration d'un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre sur son patrimoine et ses activités	2011	oui
--	------	-----

### 3. Des efforts conséquents sur le patrimoine public dans le domaine de l'énergie

Nombre de bâtiments composant le patrimoine de Créteil	2011	250 bâtiments
<b>3.1 Une priorité : le raccordement sur le réseau de chauffage urbain</b>		
Nombre de bâtiments communaux reliés au réseau de chauffage urbain	2011	41
<b>3.2 La construction d'un bâtiment public innovant : la Maison de l'Enfance Aimé Césaire</b>		
Coût global de la construction	2010	22,3 M€
Nombre de panneaux photovoltaïques installés	2010	112 panneaux
Estimation de l'électricité produite et revendue à EDF	2010	34 400 kWh/an
<b>3.3 L'installation de toitures végétalisées sur certains bâtiments publics</b>		
Total des surfaces de toiture végétalisée sur les bâtiments communaux	2011	1197 m <sup>2</sup> / 3 bâtiments
<b>3.4 Un effort important et soutenu depuis plusieurs années</b>		
Montant total des consommations des bâtiments	2010	3 022 617 €
Nombre de bâtiments municipaux ayant eu un diagnostic de performance énergétique	2011	40 bâtiments

### 4 Les pratiques durables dans les services municipaux

#### 4.1 Un parc automobile performant

Consommation totale des véhicules de la ville	2010	250 915 litres
---	------	----------------

#### 4.2 La modernisation de l'éclairage public

Montant de la consommation annuelle en éclairage public	2010	651 025 €
Consommation énergétique unitaire de l'éclairage par habitant	2010	6,5€ à 7€ TTC/habitant/an

#### 4.3 Une consommation d'eau en diminution pour le patrimoine municipal

Montant des consommations en eau	2010	729 624 €
Nombre de compteurs installés sur les bâtiments municipaux et réseaux d'arrosage	2010	environ 400 compteurs
Volumes des économies d'eau réalisées (pompage dans le lac ou nappes)	2011	25 000 m <sup>3</sup>

#### 4.4 Des pratiques horticoles respectueuses de l'environnement

Volume moyen de produits phytosanitaires consommés par les services municipaux	2010	0,01 litre/m <sup>2</sup>
--	------	---------------------------



JANVIER 2012



Ville de Créteil

Direction Générale du Développement Durable,  
de la politique de la ville et du sport

Direction du Développement Durable

Crédits photo : Vivre Ensemble

Conception / réalisation : Mercredi - Créateurs d'imaginaire - 2011